



Traité Sanhedrin

Michna 3 - Chapitre 9

רוצח שנתערב באחרים, כולם פטורים; רבי יהודה אומר, כונסין אותן לכיפה. כל חייבי מיתות שנתערבו זה בזה, יידונו בקלה: הנסקין בנשרפין--רבי שמעון אומר, יידונו בסקילה, שהשריפה חמורה; וחכמים אומרים, יידונו בשרפיה, שהסקילה חמורה. אמר להם רבי שמעון, אילו לא הייתה שריפה חמורה, לא נתנה לבת כהן שזינת. אמרו לו, אילו לא הייתה סקילה חמורה, לא נתנה למגדף ולעובד עבודה זרה. הנרגין בנחנקיין--רבי שמעון אומר, בסיף; וחכמים אומרים, בחנק.

Si un assassin s'est « mélangé » avec d'autres personnes, elles seront toutes libres. Rabbi Yehouda dit : on doit les mettre tous au cachot. Quand des condamnés à mort se sont mélangés entre eux, on leur appliquera à tous la peine de mort la plus légère. C'est ainsi que pour des condamnés à la lapidation mélangés à des condamnés à la mort par le « feu », Rabbi Chimon dit qu'ils seront [tous] exécutés par lapidation, puisque [selon lui] la mort par le « feu » est une peine plus sévère. Et les autres Sages disent qu'ils seront tous exécutés par le « feu », puisque [selon eux] c'est la lapidation qui est la peine la plus sévère. Rabbi Chimon leur a dit : si la condamnation à la mort par le « feu » n'était pas la plus sévère, elle n'aurait pas figuré [dans la Torah] pour le cas d'une fille de Cohen qui s'est prostituée. Ils lui ont répliqué : si la condamnation à la lapidation n'était pas la plus sévère, elle n'aurait pas figuré dans la Torah pour celui qui blasphème et pour celui qui adore des idoles. Si des condamnés à la décapitation se sont mélangés à des condamnés à la strangulation, Rabbi Chimon dit [que ce sera pour tous] la décapitation, et les autres Sages disent que ce sera la strangulation.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions